



Assemblée générale

Distr. générale
11 novembre 2016
Français
Original : anglais

Conférence des Nations Unies de 2016 pour les annonces de contributions aux activités de développement

New York, 7 novembre 2016

Rapport sur les travaux de la Conférence des Nations Unies de 2016 pour les annonces de contributions aux activités de développement

A. Ouverture et durée de la session

1. Par sa résolution 45/215, l'Assemblée générale a notamment décidé que l'adoption et la signature de l'Acte final de la Conférence des Nations Unies pour les annonces de contributions aux activités de développement seraient remplacées par l'adoption d'un rapport de procédure.
2. La Conférence s'est tenue au Siège de l'Organisation des Nations Unies le 7 novembre 2016.
3. La Conférence a été ouverte par le Chef du Service des politiques de coopération en matière de développement, du Bureau de l'appui au Conseil économique et social et de la coordination du Département des affaires économiques et sociales.

B. Participation

4. Ont participé à la Conférence les représentants des gouvernements des États suivants : Algérie, Andorre, Arabie saoudite, Argentine, Arménie, Australie, Bahreïn, Bangladesh, Bélarus, Bosnie-Herzégovine, Brésil, Burkina Faso, Cambodge, Chili, Chine, Congo, Costa Rica, Égypte, Émirats arabes unis, Espagne, Éthiopie, Fédération de Russie, Fidji, France, Géorgie, Grèce, Guatemala, Guinée, Guinée-Bissau, Haïti, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Israël, Italie, Koweït, Lettonie, Luxembourg, Malaisie, Malawi, Malte, Mexique, Monaco, Mongolie, Myanmar, Népal, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Panama, Pays-Bas, Philippines, République centrafricaine, République démocratique populaire lao, République dominicaine, République populaire démocratique de Corée, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du



Nord, Sénégal, Serbie, Singapour, Slovaquie, Soudan, Sri Lanka, Suède, Tchéquie, Thaïlande, Timor-Leste, Trinité-et-Tobago, Turquie, Vanuatu et Yémen.

5. Ont également participé à la Conférence l'Observateur du Saint-Siège et les représentants des organes, organisations et autres entités des Nations Unies, et des institutions spécialisées et apparentées ci-après : Bureau de la coordination des affaires humanitaires, Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, Fonds des Nations Unies pour l'enfance, Fonds des Nations Unies pour la population, Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Programme alimentaire mondial, Programme des Nations Unies pour le développement, Programme des Nations Unies pour les établissements humains et Volontaires des Nations Unies.

C. Élection du Bureau

6. À sa séance du 7 novembre, la Conférence a élu par acclamation les membres du Bureau de la Conférence ci-après :

Président :

Luke Daunivalu (Fidji)

Vice-Président :

Inga Kanchaveli (Géorgie)

D. Documentation

7. La Conférence était saisie des documents suivants :

a) Rapport du Secrétaire général sur la mise en œuvre de la résolution 67/226 de l'Assemblée générale sur l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies (A/71/63-E/2016/8);

b) Note du Secrétaire général sur les activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies (A/CONF.208/2016/1);

c) Note du Secrétaire général sur l'état au 30 juin 2016 des contributions annoncées ou versées pour 2016 lors de la Conférence des Nations Unies de 2015 pour les annonces de contributions aux activités de développement (A/CONF.208/2016/2 et Add.1);

d) Projet de rapport de la Conférence (A/CONF.208/2016/L.1).

e) Renseignements sur les programmes et fonds présentant un intérêt pour la Conférence de 2016.

E. Annonces de contributions

8. La Conférence a entendu les annonces de contributions de plusieurs gouvernements à un ou plusieurs des programmes ou fonds; elle a pris note du fait

que plusieurs gouvernements n'étaient pas en mesure d'annoncer le montant de leurs contributions mais se proposaient d'en informer le Secrétaire général dès que possible après la clôture de la Conférence.
